



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 000 -Vol.2 - Décembre 2023

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

---

## REVUE LES TISONS

---

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752



---

## REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par  
**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4è trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuestissions.bf>  
[lestissions@revuestissions.bf](mailto:lestissions@revuestissions.bf)  
S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

#### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

#### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

## NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

#### **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,  
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

#### **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,  
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

#### **SECRETARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,  
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina  
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli  
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr  
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,  
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste  
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO  
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en  
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.  
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant  
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas  
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,  
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.  
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des  
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France); Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

## Table des matières

Amadé Badini : du bon usage de la maïeutique socratique ... Noumoutiè SANGARÉ.....	13
La didactique de l'oral dans les programmes de formation initiale des élèves stagiaires de Français à l'École normale supérieure (ENS) au Burkina Faso : approche analytique descriptive et perspectives .... Hamado TOUGRI .....	37
Pratiques éducatives de jeunes mères et problèmes extériorisés de comportement de leurs jeunes enfants... Idrissa KABORÉ.....	65
Institutions marchandes au Bénin : entre sacré et échange de biens commerciaux dans le marché Akassato de la commune d'Abomey- Calavi ... Bruno MONTCHO, I. Barthélémy BABALAO, René AYEKOWI, Gracièla BEKPON.....	81
Recours aux soins en cas de fièvre chez les enfants de moins de cinq ans : inégalités à l'échelle des 342 communes du Burkina Faso en 2019... Hervé BASSINGA.....	99
L'Agentivité en matière de Planification Familiale et Demande Contraceptive au Burkina Faso : Enseignements de l'enquête PMA ... Lonkila Moussa ZAN.....	121
Dégradation des terres et pratiques agricoles dans la commune de Ouarkoye au Burkina Faso ... Pounyala Awa OUOBA, Arnaud OUÉDRAOGO, Moumouni NABALOU, Batan Roméo KADEBA.....	147
Efficacité des stratégies d'adaptation endogènes des populations du bassin versant du Kou face aux inondations ... Sidiki GUELBÉOGO, Lucien OUÉDRAOGO, Hahadoubouga Paul YARGA, Suzanne KOALA, Tegwendé Habibou OUÉDRAOGO, Tere Roland KOUËTA.....	175
Valeurs lexico-sémantiques des postpositions pures du dioula .... Alou KEÏTA & Asséta DIALLO .....	199
La julaisation de la toponymie en pays senufo (cas du Burkina Faso) : approche morphologique et sémantique ... Daouda TRAORÉ	217

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – N°000 – Vol.2 - 4<sup>e</sup> trimestre - Décembre 2023  
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752



**La didactique de l'oral dans les programmes de  
formation initiale des élèves stagiaires de Français  
à l'École normale supérieure (ENS) au Burkina  
Faso : approche analytique descriptive et  
perspectives**

*Oral didactics in the initial training programs of  
French student trainees at the Higher Normal School  
in Burkina Faso: descriptive analytical approach and  
perspectives*

Hamado TOUGRI  
*Docteur en Sciences de l'éducation*  
Université Norbert ZONGO

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

**Pour citer cet article**

---

TOUGRI Hamado, 2023, « La didactique de l'oral dans les programmes de formation initiale des élèves stagiaires de Français à l'École normale supérieure (ENS) au Burkina Faso : approche analytique descriptive et perspectives », Revue LES TISONS (RISHS), Vol.2, N° 000, Décembre, p. 37-63.

**Résumé:** L'enseignement/apprentissage de l'oral n'est pas effectif dans certaines classes du secondaire au Burkina Faso comme en atteste les pages vierges des cahiers pédagogiques concernant l'enseignement de l'expression orale (G. A. Kaboré, 2018). Cette situation engendre la non acquisition de compétences orales de la part des apprenants. L'un des facteurs explicatifs de cette situation est l'inexistence de méthodologie d'enseignement explicite pour enseigner l'expression orale en classe de français au secondaire (H. Tougri, 2022). Le présent article tente de comprendre cet état des faits par une analyse descriptive des contenus des programmes en formation initiale des futurs enseignants de français de niveau CAP/CEG et CAPES formés à l'École Normale Supérieure (ENS) afin de situer la place accordée à la didactique de l'oral et de dégager des perspectives didactiques. L'analyse de contenus et des entretiens semi-directifs sont les outils utilisés pour la collecte de données. L'interprétation de l'analyse faite des programmes en confrontation avec les ressources empiriques récoltées sur le terrain révèle l'inexistence d'intitulé de matière spécifique dédiée à l'oral et une absence de son enseignement/apprentissage au profit des élèves stagiaires, futurs enseignants de français du secondaire. L'étude débouche sur des perspectives notamment la relecture des programmes en vue d'assurer une place de choix à l'expression orale et une synergie d'actions entre les acteurs de l'ENS (enseignants, enseignants-chercheurs et les équipes académiques) et l'encadrement des enseignants de français.

**Mots-clés :** Enseignement/Apprentissage, Programmes de Français, Analyse descriptive, Didactique de l'oral, Formation.

**Abstract:** Oral teaching/ learning is not effective in some secondary school classes in Burkina Faso, as evidenced by the blank pages of the educational notebooks concerning the teaching of oral expression (G. A. Kaboré, 2018). This situation leads to the non-acquisition of oral skills on the part of the learners. One of the explanatory factors for this situation is the lack of an explicit teaching methodology for teaching oral expression in French classes in secondary school (H. Tougri, 2022). This article attempts to understand this state of affairs through a descriptive analysis of the contents of the initial training programs of future French teachers at the CAP/CEG and CAPES level trained at the Higher Normal School (ENS) in Burkina Faso in order to situate the place given to didactics of the spoken word and to identify didactic perspectives. Content analysis and semi-structured interviews are the tools used for data collection. The interpretation of the analysis made of the programs in confrontation with the empirical

*resources collected in the field reveals the non-existence of a specific subject heading dedicated to oral and an absence of its teaching / learning for the benefit of trainee students, future secondary French teachers. The study leads to perspectives, in particular the re-reading of the programs in order to ensure a place of choice for oral expression and a synergy of actions between the actors of the ENS (teachers, teacher-researchers and academic teams) and the supervision of French teachers.*

**Keywords:** *Teaching/Learning, French programs, Descriptive analysis, Oral didactics, training*

## **Introduction**

Au Burkina Faso, des difficultés dans l'expression orale en français langue seconde ont été révélées chez les apprenants de niveau primaire (M. Bonkoungou, 2012 ; A. Diabaté, 2014), de niveau post-primaire (G. A. Kaboré, 2018) ainsi que chez les étudiants de première année (H. Tougri, 2022). Concernant les étudiants de première année, un tel constat suscite des inquiétudes quand on sait qu'à cette étape de la formation, selon les instructions officielles, les étudiants devraient au sortir de l'enseignement secondaire être capables de s'exprimer aisément dans toutes les situations de communication.

L'inquiétude est d'autant plus grande quand on sait que le niveau de formation d'un étudiant de 1<sup>ère</sup> année, dans le contexte burkinabè, lui ouvre les portes deux ou trois ans après pour accéder à l'École Normale Supérieure où il pourrait suivre une formation aux fonctions d'enseignants titulaires de l'enseignement secondaire. Ce qui nous amène à tourner le regard vers le contenu de la formation des enseignants de français en vue de cerner la place qu'y occupe la didactique de l'oral. Toute chose qui pourrait permettre de savoir si les difficultés de l'expression orale des apprenants ont un lien avec la formation des professeurs de français en didactique de l'oral.

Dans un premier temps, l'article déroule le contexte de l'étude, la problématique ainsi que la méthodologie ; puis dans un second temps, il présente les programmes de français en formation initiale

des élèves stagiaires de niveau CAP/CEG et CAPES suivi d'une analyse et d'une interprétation. L'article dégage des perspectives didactiques pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage de l'oral dans le système éducatif burkinabè.

## **1. Contexte, problématique et cadre méthodologique**

### ***1.1. Contexte***

La formation des enseignants est une préoccupation fondamentale qui intéresse toujours les didacticiens (J-C. Bationo, 2014 ; B. Berendt, 1994 ; A. Diabaté, 2013) et plus particulièrement ceux de la didactique professionnelle (P. Pastré, 2007). En effet, c'est par la formation (initiale ou continue) que les acteurs de l'enseignement, notamment les enseignants et les enseignants-chercheurs acquièrent des compétences transférables ensuite aux apprenants dans les classes et salles de cours.

Au Burkina Faso, la formation initiale des (futurs) enseignants du secondaire était assurée par des Instituts et Ecoles de l'Université de Ouagadougou (UO) devenue Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ), l'Institut des Sciences de l'Éducation (INSE) puis ensuite par l'École Normale Supérieure de Koudougou (ENSK), devenue entre-temps l'École Normale Supérieure de l'Université de Koudougou et l'Institut des Sciences (IDS) (M. Kyelem & Barro, 2007 ; Traoré, 2012). La formation initiale des enseignants de français du secondaire relève, de nos jours, de la prérogative exclusive de l'École Normale Supérieure (ENS).

Le premier alinéa de l'article 7 de la loi n°013/96/ADP portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso stipule que le système éducatif a pour buts « de faire acquérir des connaissances, des attitudes et développer des aptitudes pour faire face aux problèmes de la vie » (p. 7).

De notre avis, l'atteinte de ces buts passe nécessairement par la mise en place de programmes d'enseignement adéquats pour une formation d'enseignants de qualité. Sur ce plan, l'État, avec le soutien de partenaires techniques et financiers (pays donateurs, structures de

financement, ONG, etc.<sup>12</sup>) consent des efforts importants à travers les ministères de tutelle d'appartenance des enseignants du secondaire. À cet effet, Y. P. Diabouga et D. Bazongo (2014) soutiennent que depuis 2000, l'Etat burkinabè accorde une priorité à l'éducation en y injectant de plus en plus de ressources financières conséquentes. Les deux auteurs, (op., cit. p. 111) ajoutent que « l'étude de l'évolution des dépenses en matière d'éducation au cours des dernières années permet d'apprécier les efforts consentis à tous les niveaux ».

Aussi, est-il possible de citer à titre d'exemple, outre les moyens matériels et financiers mis en œuvre, des efforts consentis sur le plan institutionnel, notamment la fusion de l'École Normale Supérieure de l'Université Norbert ZONGO (ENS-UNZ) avec l'Institut des Sciences (IDS) pour former l'École Normale Supérieure en juillet 2021. Aux termes du décret n°2021-0962/PRES/PM/MINEFID/MENAPLN/MESRSI/MFPTPS du 30 septembre 2021, l'École Normale Supérieure a pour missions, entre autres, d'assurer la formation professionnelle initiale et continue des personnels d'enseignement, d'encadrement, d'administration et de gestion de l'éducation ; la formation académique des spécialistes en sciences de l'éducation ; la production et la diffusion de matériels didactiques.

L'École Normale Supérieure forme en français, anglais et allemand des élèves stagiaires et des professionnels de l'enseignement secondaire dans plusieurs disciplines scientifiques (les mathématiques, la physique, la chimie) et en histoire et géographie, en éducation sportive, etc.

Pour les besoins de l'étude sur la place de la didactique de l'oral dans le contenu des programmes de formation de l'ENS, nous allons

---

<sup>12</sup> Dans leur étude sur le financement de l'éducation au Burkina Faso, Y. P. Diabouga et D. Bazongo font le point sur les financements sur ressources extérieures dont bénéficie le Burkina Faso pour accompagner les efforts de l'Etat dans le secteur de l'éducation. Il s'agit, entre autres, de l'Agence française de développement (AFD), le Canada, le Danemark, la Suisse, l'Unicef, le Luxembourg, le Partenariat Mondial pour l'Education (PME). Le montant cumulé pour l'année 2013 est de 16 milliards de francs CFA. Pour 2014, les prévisions se chiffrent à 13,339 milliards de francs CFA.

nous intéresser uniquement à la formation initiale des élèves stagiaires de français. Nous considérons toutefois que les professionnels ont acquis dans le tas des expériences informelles à l'enseignement de l'oral dans les classes.

### ***1.2. Problématique***

Dans cette section, nous traitons dans un premier temps de l'origine du problème de recherche et nous formulons un questionnement d'ordre épistémologique afin d'asseoir un ancrage théorique de la présente étude. Dans un second temps, nous fixons des objectifs et élaborons des questions de recherche

#### ***1.2.1. Origine du problème***

Les élèves stagiaires de français sont les futurs professeurs des lycées et collèges et auront la charge d'assurer l'enseignement/apprentissage du français écrit et oral aux élèves du secondaire. Pour ce faire, ils devraient être dotés de compétences et d'habiletés conséquentes pour assurer leur mission. Le constat est que l'oral n'est pas enseigné dans les classes du secondaire au Burkina Faso comme en témoignent les pages vierges des cahiers pédagogiques concernant l'enseignement-apprentissage de l'expression orale au secondaire (H. Tougri, 2022 ; G. A. Kaboré, 2018).

Se pose alors un problème d'acquisition de compétences communicatives à l'oral des apprenants de cet ordre d'enseignement. D'après les travaux de H. Tougri (op, cit. 2022), des difficultés en expression orale existent chez les élèves du secondaire et portent essentiellement sur des erreurs d'expression (fautes de grammaire, de conjugaison, faible niveau de langue) et la non maîtrise des techniques de communication orale (gestion de stress, du trac, des paramètres de la communication orale). D'où les interrogations suivantes :

- Pourquoi certains enseignants de français n'enseignent pas l'oral dans les classes du secondaire au Burkina Faso au point

qu'il existe des difficultés d'expression orale chez les apprenants ?

- Ont-ils reçu un enseignement/apprentissage de l'oral dans les structures de formation professionnelle, plus précisément à l'École Normale Supérieure en formation initiale avant d'intégrer les classes du secondaire ?
- Si non, peuvent-ils enseigner efficacement l'expression orale à leurs élèves dans les classes ?
- Si oui, quelle est alors la place accordée à la didactique de l'oral dans les programmes de formation des élèves stagiaires de français de l'ENS ?

### ***1.2.2. Questionnement d'ordre épistémologique et ancrage théorique de l'étude***

L'importance accordée à l'enseignement et le souci d'y assurer une meilleure qualité n'est plus à démontrer. La didactique ne doit plus être l'apanage seul des disciplines du primaire et du secondaire, elle peut et doit impérativement intéresser les disciplines universitaires. Depuis plus de deux décennies au cours desquelles l'enseignement supérieur universitaire fait l'objet de recherche par des auteurs provenant de diverses disciplines scientifiques, il reste que les investigations portent beaucoup plus sur les pratiques des enseignants-chercheurs (leur modèle de transmission de la connaissance) et leur attitude à l'égard de la didactique universitaire.

Nous en avons pour preuves les travaux de M. Romainville (2004) et ceux de E. Annoot (2014). Romainville (2004) affirme que la didactique universitaire a eu du mal à s'incruster dans le paysage scientifique à cause de certains comportements réfractaires des acteurs de l'enseignement supérieur, notamment les enseignants-chercheurs. E. Annoot (2014) précise qu'aux yeux de ses détracteurs, la didactique universitaire constituerait « *un crime ultime* » si bien que la plupart des enseignants-chercheurs exercent leur métier sans formation ou conseil pédagogique.

L'auteure évoque la situation de certains enseignants du supérieur (surtout les débutants) très souvent peu ou mal outillés

pour concevoir des manières d'enseigner ou de faire apprendre à leurs étudiants. Elle poursuit en disant que certains font usage *d'une pédagogie de la transmission*, modèle de référence dans les pratiques enseignantes à l'université en France. Toutefois, précise M. Romainville (2004), dans le dernier tiers du XXe siècle, l'enseignement supérieur s'est ouvert difficilement à la didactique universitaire à la faveur de la massification des effectifs d'étudiants.

Cette massification selon l'auteur, constitue des défis énormes pour la didactique universitaire qui devient alors une nécessité car d'une part, les enseignants font face à de grands groupes d'étudiants (plusieurs centaines au lieu d'une élite comme cela se passait dans les temps anciens) avec tout ce qu'il y'a comme difficultés dans la transmission du savoir, et d'autre part, « de nouveaux étudiants » avec des profils de motivation, de compétences et de rapport aux études complètement aux antipodes des étudiants de l'ancienne époque.

Cependant, peu d'études en didactique universitaire s'intéressent aux aspects curriculaires des filières de formation. Or, il n'est pas rare de trouver des formations qui se déroulent dans certaines universités d'Afrique, plus particulièrement dans celles de l'Afrique au Sud du Sahara, sans pour autant que les programmes et les curriculums ne soient validés et adoptés par les instances statutaires des structures décisionnelles (H. Tougri, 2022). Cette situation suscite des interrogations sur la qualité, les finalités de la formation et son adéquation par rapport aux exigences du milieu professionnel quand on convient avec Legros (2000 cité par S. Richard 2006, p 183) que :

Aucune discipline scolaire ne peut réellement atteindre ses objectifs sans réflexion systématique et rigoureuse à propos de ses finalités, puisque ce sont celles-ci qui déterminent les contenus à privilégier ainsi que les démarches et les méthodes à utiliser en classe.

Dans cette veine, la présente étude s'inscrit dans une posture d'analyse descriptive et critique de programmes relevant d'une institution d'enseignement supérieur, en l'occurrence celle de l'École

Normale Supérieure dont les programmes ont été élaborés par des enseignants-chercheurs et des professionnels de l'éducation. Et pour cette raison, l'étude relève d'une perspective de didactique universitaire. De notre avis, nous pensons que la didactique universitaire doit accompagner les acteurs de l'enseignement supérieur dans l'amélioration des offres de formation, la qualité de l'enseignement/apprentissage des disciplines. Elle pourrait dans le cadre de la didactique de l'oral contribuer à recenser les besoins d'enseignement de l'expression orale et satisfaire la demande en formation initiale et continue des enseignants.

### ***1.2.3. Objectifs de l'étude***

Le présent article propose d'analyser les programmes de français en formation initiale des élèves stagiaires de l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou. Plus spécifiquement il s'agit de situer la place qu'occupe la didactique de l'oral dans la formation initiale des futurs enseignants du secondaire au Burkina Faso et *in fine*, dégager des perspectives didactiques afin d'améliorer la qualité de l'enseignement de l'oral.

### ***1.2.4. Questions de recherche***

L'étude pose la question principale de recherche suivante : quelle analyse peut-on faire des programmes de formation niveau CAP/CEG et CAPES des élèves stagiaires de français de l'ENS ? De cette question principale, découlent deux questions spécifiques qui sont les suivantes :

- Quelle place est accordée à la didactique de l'oral dans les programmes de français à l'ENS ?
- Quelles perspectives se dégagent pour accorder une place de choix à l'enseignement/apprentissage de l'oral aux élèves stagiaires de français de l'ENS ?

### ***1.3. Cadre méthodologique***

Il s'agit dans cette étude de comprendre la place qu'occupe la didactique de l'oral dans les programmes de français à l'École

Normale Supérieure de Koudougou au Burkina Faso. Pour mener l'étude, la méthodologie de recherche de type qualitatif est retenue telle que définie par V. Martel (2007, p. 440), c'est-à-dire une méthodologie qui chercherait « à comprendre les phénomènes humains et à découvrir leur signification au moyen d'approches différentes de celles utilisées habituellement pour étudier les phénomènes physiques ».

Aussi, l'étude emprunte la démarche descriptive explicative de S. Richard (2006), démarche qui consiste à porter un regard critique sur la configuration des programmes ainsi que le volume horaire consacré à la didactique de l'oral. Cette description est couplée d'une interprétation en confrontation avec les données récoltées sur le terrain auprès de personnes ressources ayant une bonne connaissance de l'objet de recherche.

Cette démarche est à la fois analytique et interprétative à travers laquelle le chercheur se trouve certes dans une posture à forte dimension subjective du fait de l'analyse personnelle qui en découle, mais le discours produit est interprété<sup>13</sup> et objectivé par des ressources empiriques.

### ***1.3.1. Les instruments de collecte de données***

Les outils et techniques ayant servi à la collecte des données sont exclusivement de type qualitatif. Il s'agit de l'analyse de contenus et des entretiens semis-dirigés.

#### ***1.3.1.1. L'analyse de contenus***

L'analyse de contenus est l'outil de collecte de données utilisé dans cette recherche. Elle s'est effectuée en deux étapes : premièrement, il s'est agi d'une analyse descriptive du contenu des programmes servant à la formation des élèves stagiaires de français

---

<sup>13</sup> L'interprétation ici prend le sens que lui confère Borel (1981) cité par M. Pagoni-Andréani (1998) c'est-à-dire qui signifie « rechercher une raison qui explique (un fait, une situation) ». Dans cet article, il est question de trouver une raison qui explique la configuration actuelle des programmes de formation des élèves stagiaires (futurs professeurs de français) de niveau CAP/CEG et CAPES de l'ENS afin de comprendre la place réservée à la didactique de l'oral.

au secondaire ; deuxièmement d'une interprétation de l'analyse faite de dits programmes en confrontation avec les informations recueillies auprès des interviewés.

### ***1.3.1.2. Les entretiens semis-directifs***

Les entretiens ont été faits avec des personnes ressources ayant un regard, un suivi et une bonne connaissance des programmes de formation des élèves stagiaires (futurs professeurs de français) de niveau CAP/CEG et CAPES de l'ENS. Trois acteurs clés ont été interviewés : un enseignant-chercheur qui fait partie de l'équipe académique de l'ENS où il est responsable de la formation des élèves stagiaires en français ; un inspecteur de français intervenant dans l'enseignement de la didactique du français à l'ENS ; le troisième interviewé fait partie de l'encadrement des enseignants de français en service à la Direction de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue (DEPFIC). Les trois acteurs sont désormais désignés respectivement sous les éponymes « Participant A », « Participant B » et « Participant C ».

## **2. Présentation des programmes de Français en formation initiale des élèves stagiaires**

Il est important de souligner qu'il existe trois (03) catégories d'enseignants recrutés et formés par l'ENS pour assurer l'enseignement/apprentissage du français dans les classes du secondaire. Il s'agit d'abord des élèves stagiaires pour la formation d'enseignants de français de niveau CAP/CEG (Certificat d'Aptitude au Professorat des Collèges d'Enseignement Général). Ces élèves stagiaires sont recrutés sur la base d'un diplôme universitaire (DEUG 2 ou L2 ou de tout autre diplôme jugé équivalent) obtenu après deux (02) ans de formation dans les domaines des Lettres modernes, la Linguistique, l'Anglais, l'Histoire ou la Géographie. Ces élèves stagiaires sortent comme des professeurs de collèges pour enseigner le français et l'anglais ou le français et l'histoire-géographie aux élèves dans les classes du premier cycle du secondaire.

Il y a, ensuite, les élèves stagiaires recrutés pour la formation d'enseignants de français de niveau CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire). Ces derniers sont titulaires d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent dans les mêmes domaines requis pour le recrutement des élèves stagiaires de niveau CAP/CEG. À la différence des élèves stagiaires de niveau CAP/CEG, les élèves stagiaires de niveau CAPES sortent comme des professeurs chargés d'enseigner uniquement le français dans les classes du secondaire.

Il y a, enfin, les professionnels qui exercent déjà le métier d'enseignant dans les établissements d'enseignement secondaire, titulaires du CAP/CEG et justifiant d'une expérience d'au moins trois (03) ans de service effectif dans l'emploi de professeur des Lycées et Collèges d'enseignement général. Pour les professeurs non certifiés des lycées et collèges, il leur est exigé, en plus des conditions ci-dessus citées, l'obtention du diplôme de licence. Toutefois, l'accès à la formation réservée aux professionnels est conditionné d'une réussite préalable aux concours de formation professionnelle, organisés par le Ministère en charge de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale.

Les deux premières catégories d'enseignants sont recrutées sur concours directs organisés par le même ministère. Aussi, la formation des enseignants de français du secondaire, recrutés soit par concours directs ou par concours de recrutement de professionnels, dure deux ans. La première année s'achève avec des évaluations des connaissances théoriques pour permettre le passage en deuxième année consacrée au stage pratique de terrain en milieu réel, M. Kyelem et M. Barro (2007). Pour les mêmes raisons évoquées dans le contexte de l'étude, la présentation des programmes de Français de niveau CAP/CEG et les programmes de niveau CAPES sera retenue.

### ***2.1. Les programmes de Français de niveau CAP/CEG***

Les élèves stagiaires de français niveau CAP/CEG doivent, en plus du français, enseigner une seconde discipline, soit l'Anglais, soit

l'Histoire-Géographie. Ils sortent alors professeurs de Français-Anglais ou de professeur de Français-Histoire/Géographie et sont affectés comme fonctionnaires de l'État au compte du premier cycle du secondaire dans les lycées et collèges. Dans leur formation, ils reçoivent des cours de tronc commun avec toutes les autres options des CAP/CEG, des disciplines de soutien, des cours disciplinaires et la didactique du français, de l'anglais ou de l'histoire-géographie.

L'enseignement du Français est intégré dans les cours disciplinaires et dans la didactique du français. Concernant la formation des enseignants dont l'option est l'enseignement du Français-Anglais, les cours disciplinaires se subdivisent en deux sous-groupes : l'enseignement du français d'une part, et l'enseignement de l'anglais, d'autre part. Les cours disciplinaires de cette option portent un volume horaire de cent quarante-quatre (144) heures répartis de façon équitable entre les deux disciplines ; soit soixante-douze (72) heures pour l'enseignement du français et soixante-douze (72) heures pour l'enseignement de l'anglais.

Plusieurs Unités d'Enseignements (UE) se partagent le volume horaire attribué à l'enseignement de la discipline Français. Il s'agit de la Grammaire-orthographe, de la Littérature négro-africaine, de la Littérature burkinabè et de la Littérature française. L'Unité d'Enseignement Grammaire-Orthographe est composée de deux Éléments Constitutifs que sont : Morphologie et Syntaxe ; Lexicologie et Sémantique.

L'Unité d'Enseignement sur la didactique du français contient un volume horaire de soixante-douze (72) heures partagé entre deux Éléments Constitutifs que sont les questions d'épistémologie et la méthodologie des activités de la classe de français au post-primaire. La discipline de français présente les mêmes caractéristiques et occupe la même place dans la formation des enseignants de Français, option Français-Histoire/Géographie. Ces derniers reçoivent en plus, des cours disciplinaires de français ainsi que des cours sur la didactique du français. Le tableau suivant présente les contenus des matières du cours disciplinaire de français ainsi que de la didactique du français avec les volumes horaires y afférents.

Cours disciplinaires	Désignation de la matière	Contenus de la matière	VHA
Français	Grammaire-orthographe	Morphologie et syntaxe	72h
		Lexicologie et sémantique	
	Littérature négro-africaine	Littérature négro-africaine écrite	
		Littérature négro-africaine orale	
	Littérature burkinabè	Littérature burkinabè écrite	
		Littérature burkinabè orale	
Littérature française	-		
Didactique du français	du	Questions d'épistémologie	72h
		Méthodologie des activités de la classe de français du post-primaire	
		Praxématique	

**Tableau 1 :** Programme de Français de niveau CAP/CEG, option Français/ Anglais et Français/Histoire-Géographie

Source : ENS

## 2.2. La présentation des programmes de Français de niveau CAPES

Tout comme le niveau CAP/CEG, les élèves stagiaires de français niveau CAPES reçoivent, conformément au programme en vigueur, des cours de tronc commun avec leurs camarades des autres options, Mathématiques, Physique-Chimie (PC), Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Histoire-Géographie (HG), Anglais, Allemand. Le cours disciplinaire de Français comporte six (06) Unités d'Enseignement remplissant des volumes horaires différents les uns par rapport aux autres. Le tableau suivant donne des détails sur les contenus de ces Unités d'Enseignement en fonction des volumes horaires annuels (VHA).

Cours disciplinaires	Désignation de la matière	Contenus de la matière	VHA
	Grammaire-orthographe	Morphologie	
		Syntaxe	
		Lexicologie sémantique	
	Littérature négro-africaine	Littérature négro-africaine écrite	
Littérature négro-africaine orale			

Français	Littérature burkinabè	Littérature burkinabè écrite	72h
		Littérature burkinabè orale	
	Littérature française	Le romantisme	
		Le réalisme et le naturalisme	
		L'art pour l'art et le symbolisme	
	Techniques d'expression écrite au secondaire	Le résumé de texte/la discussion	
		La dissertation	
		La lecture méthodique	
		Le commentaire composé	
	Genres littéraires, types de textes, méthodes et techniques d'analyse du texte littéraire	Les genres littéraires	
		Les types de textes	
		La grammaire du texte	
		Psychocritique	
		Critique thématique	
		Sociocritique	
Didactique du français	Critique structurale		
	Sémiotique littéraire		
	Questions d'épistémologie	250h	
Méthodologie des activités de la classe de français du post-primaire			
Praxématique			

**Tableau 2** : Programme de Français de niveau CAPES de l'ENS

**Source** : ENS.

L'Unité d'Enseignement sur la Grammaire-orthographe est composé de trois (03) Eléments Constitutifs, à savoir la morphologie, la syntaxe et la lexicologie sémantique comportant chacune un volume horaire de vingt-cinq (25) heures.

Les cours sur la didactique du Français sont constitués de trois (03) Unités d'Enseignement : les questions d'épistémologie, la méthodologie des activités des classes de français du post-primaire et au secondaire et la praxéologie.

### **3. Analyse des programmes de Français de niveau CAP/CEG et CAPES**

La discipline Français est composée de plusieurs sous-disciplines : la Grammaire, l'Orthographe, le Vocabulaire, la

Conjugaison, la Lecture, l'Expression écrite et l'Expression orale. Selon les programmes de français des classes du post-primaire, et à faveur du décloisonnement de la classe de Français au secondaire, toutes les sous-disciplines du Français se valent et le nombre de séances pour la réalisation des activités de chaque sous-discipline ne devrait pas être imposé à l'enseignant, celui-ci ayant la latitude d'en décider pourvu qu'il respecte le principe de diversification des activités, MESSRS (1989).

Dans ce paragraphe, nous réalisons une analyse critique des programmes de français de niveau CAP/CEG et CAPES afin de situer la place qui est accordée à l'enseignement de l'expression orale.

### ***3.1. Des programmes de Français de niveau CAP/CEG***

Les contenus et le volume horaire des cours disciplinaires de Français de niveau CAP/CEG sont identiques aussi bien pour la formation des élèves stagiaires de Français, option Français/Anglais, que pour les élèves stagiaires de l'option Français/Histoire-Géographie. La présentation des programmes de ces deux options montre que les cours disciplinaires de Français se composent de l'enseignement de la Grammaire-Orthographe, de la Littérature burkinabè, de la Littérature négro-africaine et de la Littérature française (cf. tableau 1). L'enseignement de la Grammaire-Orthographe porte comme contenus, l'enseignement de la Morphologie et de la Syntaxe, de la Lexicologie et de la Sémantique.

L'analyse qui est faite est que l'enseignement de l'Expression orale ne ressort pas clairement dans les programmes de Français de niveau CAP/CEG, option Français/Anglais et Français/Histoire-Géographie, des élèves stagiaires de l'ENS comme c'est le cas de la Morphologie, la Syntaxe, la Lexicologie et la Sémantique, regroupées dans l'enseignement de la Grammaire-Orthographe.

### ***3.2. Des programmes de Français de niveau CAPES***

Selon la présentation faite des programmes de français de niveau CAPES, les cours disciplinaires de Français se font à travers l'enseignement de la Grammaire-Orthographe, de la Littérature

burkinabè, la Littérature négro-africaine, la Littérature française, les Techniques d'expression écrite, les Genres littéraires (cf. tableau 2). L'enseignement de la Grammaire-Orthographe présente comme contenus, la Morphologie, la Syntaxe et la Lexicologie sémantique.

On remarque que l'enseignement de l'Expression écrite y ressort clairement avec des contenus spécifiques portant sur le résumé de texte, la discussion, la dissertation, les commentaires composés et la lecture méthodique. Cependant, on observe que les programmes ne comportent pas explicitement de modules d'enseignement de l'expression orale et ne proposent pas non plus d'activités pour enseigner la discipline.

#### **4. Interprétation des résultats de l'analyse**

La présente section retrace l'interprétation de l'analyse faite de la description des programmes de niveau CAP/CEG et CAPES de l'ENS en appui avec les données empiriques récoltées sur le terrain et les points de vue des auteurs ayant traité de la didactique de l'oral.

##### ***4.1. Une part congrue ou inexistante réservée à l'oral dans les programmes de Français de l'ENS***

Les programmes de Français du post-primaire au Burkina Faso précisent que l'Expression orale est une sous-discipline du Français (MESSRS, 1989). L'un des objectifs généraux de l'enseignement/apprentissage du français au post-primaire est « de donner aux élèves la capacité de s'exprimer correctement, oralement et par l'écrit à toutes les situations qui se présenteront à eux » MESSRS (1989, p. 3). Cela sous-entend que l'atteinte de cet objectif général passe nécessairement par une expression orale correcte des apprenants.

Cependant, l'analyse des programmes de niveau CAP/CEG pour la formation des enseignants de Français révèle l'inexistence de matières spécifiques pour l'enseignement de l'expression orale comme c'est le cas de l'Expression écrite, de la grammaire, de l'Orthographe, de la Morphologie, la Lexicologie, etc. Concernant les programmes de Français de niveau CAPES, l'enseignement de

L'oral ressort en filigrane dans les cours disciplinaires de Français, notamment à travers la Lecture méthodique. Le Participant A abonde dans le même sens quand il affirme que « L'observation des cahiers de textes donne à voir qu'en dehors de la lecture expliquée, aucune autre activité de l'expression orale n'est menée »<sup>14</sup>.

Toutefois, la lecture méthodique, bien qu'on puisse la considérer comme relevant des cours de l'oral, ne traduit pas forcément un enseignement/apprentissage de l'expression orale mettant en exergue les spécificités de l'oral en situation d'échanges et d'interactions entre des interlocuteurs. Aussi, les objectifs fixés pour l'enseignement de la lecture méthodique ne visent pas explicitement une acquisition de compétences orales des apprenants. Les propos ci-dessous du participant B confirment cela :

En réalité, la lecture méthodique ce n'est pas de l'oral. L'objectif de la lecture méthodique n'est pas de faire parler les élèves. On parle de didactique de l'oral quand l'objectif de la séquence vise à faire parler les élèves alors qu'au niveau de la lecture méthodique l'objectif c'est de comprendre un texte, donner du sens à un texte. (Participant B : enseignant de la didactique du français donnant le cours sur la lecture méthodique).

L'oral, à travers la Lecture méthodique telle qu'elle se présente à l'ENS, est un moyen d'enseignement et d'apprentissage du Genre littéraire. L'enseignement de l'oral devrait, à notre sens, suivre une démarche méthodologique avec des objectifs d'apprentissage clairs et connus par avance par les apprenants. De cette manière, le désir d'apprendre l'oral et l'impact de cet apprentissage se révèlent plus constructifs chez l'apprenant (L. Lafontaine, 2005) que lorsqu'il s'agit d'une lecture oralisée d'un texte, fut-ce-t-elle méthodique. Le constat est que l'oral est délaissé au profit de l'écrit dans les classes de français. Pourquoi l'enseignement de l'expression orale n'existe-t-il pas dans les programmes de formation des élèves stagiaires de Français de niveau CAP/CEG et CAPES à l'ENS ?

---

<sup>14</sup> Participant A, enseignant-chercheur en didactique du français, membre de l'équipe académique de l'ENS.

Cette question remet en surface la prégnance de l'écrit sur l'oral, situation jugée déplorable par les interviewés dans le cadre de la présente étude. Pour le Participant A, une langue est d'abord parlée avant d'être écrite ; et l'oral étant un moyen de transmission de la connaissance, il devrait être maîtrisé par les apprenants dans les classes. Il trouve regrettable que l'oral soit relégué au second plan dans les manuels et les pratiques des enseignants alors qu'il devrait plutôt être au cœur de la didactique du français eu égard que celui-ci constitue le point de départ de la séquence didactique. Le participant C quant à lui estime que l'absence d'enseignement de l'oral dans le contexte burkinabè traduit une situation « héritée des anciennes pratiques du système éducatif conservée comme telle et qui laisse croire que l'apprentissage de l'oral va de soi et n'a forcément pas besoin d'un enseignement spécifique en la matière »<sup>15</sup>.

Si l'analyse faite des programmes de formation des élèves stagiaires en français de niveau CAP/CEG et CAPES de l'ENS postule qu'en dehors de la lecture méthodique il n'y a pas de didactique de l'oral et que l'interprétation des données empiriques du terrain montre que les objectifs assignés au cours de la lecture méthodique ne visent pas l'acquisition de compétences orales, quelle conclusion en tirer ?

La réponse à cette interrogation est qu'il n'y a quasiment pas de place à une didactique de l'oral dans les programmes de Français à l'ENS. En d'autres termes, l'oral n'est pas enseigné aux élèves stagiaires (futurs enseignants) de Français à l'ENS.

#### ***4.2. L'enseignement de l'oral laissé à l'initiative des enseignants de Français***

L'absence d'enseignement de l'expression orale au cours de la formation initiale des futurs enseignants de Français ne motive pas l'enseignement de cette discipline aux élèves en classe de secondaire. Elle crée une sorte de malaise et d'insécurité pour les enseignants qui ne savent pas comment s'y prendre pour enseigner l'oral aux élèves (L. Lafontaine, 2005). Pour l'auteure, cette situation devient encore

---

<sup>15</sup> Participant C : encadreur en service à la DEPFIC/MENAPLN.

plus préoccupante pour les enseignants qui se retrouvent face à une expression orale peu riche et confuse des apprenants.

Au Burkina Faso, l'étude de H. Tougri (2022) a révélé que les enseignants du secondaire, auxquels on n'a pas enseigné la didactique de l'oral, ne l'enseignent pas non plus dans les classes. Ces derniers sont cependant à l'abri de toute sanction puis que les encadreurs (dont la charge est entre autres, d'assurer le suivi des enseignants dans les classes) manquent d'alibi pour appliquer des sanctions aux enseignants qui ne dispensent pas le cours d'Expression orale dans les classes. Ils savent pertinemment que la faute n'incombe pas aux enseignants qui sont laissés à leur guise dans l'enseignement de l'expression orale.

Certains enseignants tentent de donner le cours de l'oral de manière informelle à partir d'activités comme les exposés mais la réussite de ces enseignements n'est pas toujours assurée. Le Participant B nous a raconté une anecdote qui le tient toujours en mémoire d'un élève stagiaire qui a été ajourné en tentant d'administrer une séance d'enseignement/apprentissage de l'expression orale en classe de post-primaire lors des examens terminaux de stage de terrain. La séance s'est mal terminée, le candidat s'étant retrouvé évanoui sur un lit d'hôpital<sup>16</sup>.

La difficulté d'enseigner l'oral est une réalité si l'on ne maîtrise pas clairement les tenants et aboutissants. De plus, le manque de formation à l'enseignement de la discipline rend la situation encore plus difficile et n'incite pas les enseignants à s'essayer dans les classes. Et si l'expression orale n'est pas enseignée dans les classes, on assiste à une insuffisance voire à une non acquisition de compétences orales chez les élèves, insuffisance ou manque qu'ils traînent du secondaire jusqu'à l'Université. C'est le constat fait par H. Tougri (2022) dont

---

<sup>16</sup> L'élève stagiaire en question est parti d'une image comme élément déclencheur pour introduire son cours de l'expression orale. Mais, l'image était très peu parlante aux yeux des élèves qui sont restés muets tout le long de la séance laissant alors l'enseignant monopoliser la parole du début jusqu'à la fin de la séance. L'objectif du cours étant de faire parler les élèves n'est donc pas atteint. L'enseignant ayant pressenti que la note qui lui sera infligée pourrait le conduire à l'ajournement s'est tout de suite mis en état de convulsion l'encadrement pédagogique et les élèves.

L'étude a montré que sur un échantillon de deux cents quatre (204) étudiants, cent soixante-quatorze (174) d'entre eux rencontrent des difficultés à exprimer correctement leurs idées oralement en Français dans les Universités publiques du Burkina.

Il est donc impérieux d'intégrer la didactique de l'oral dans la formation initiale des futurs enseignants de français au secondaire. C'est de cette manière qu'on peut, non seulement aider les enseignants à mieux enseigner l'expression orale dans les classes, mais aussi, résoudre les difficultés que rencontrent certains apprenants à exprimer correctement leurs idées oralement en Français Langue Seconde au Burkina Faso.

C'est à la didactique universitaire de prendre les dispositions idoines afin de traduire l'absence d'enseignement explicite de l'Expression orale dans les programmes de Français en une réalité sur le terrain. Sur la question, J-C. Bationo (2014) plaide pour une introduction de modules de didactique dans les curricula de l'Université en attendant que chaque UFR se dote d'un département de didactique. L'auteur ajoute qu'il importe d'exploiter la littérature existante dans les cursus pour améliorer les performances des élèves, des étudiants, des professeurs et des encadreurs pédagogiques en expression orale (J-C. Bationo, 2017). Pour lui, le texte littéraire a des potentialités pour développer les compétences en compréhension orale et écrite, en expression orale et écrite, en traduction et en communication interculturelle.

Dans le même ordre d'idées, A. Diabaté (2015) plaide pour une didactique de l'oral en passant par les genres, notamment le conte. Pour l'auteur, l'exploitation du conte dans le contexte burkinabè serait d'un apport intéressant pour augmenter les compétences orales des apprenants. Les travaux de Diabaté proposent une démarche méthodologique pour enseigner l'oral par les contes aux élèves de la classe de CM au Burkina Faso. En abondant dans le même sens, le Participant A a indiqué que les programmes de formation devraient tenir compte de l'oral dans les activités de la classe de Français dans un contexte où les élèves se désintéressent, de plus en plus, de la lecture. Aussi, ajoute-t-il, « pour nous les

Africains qui sommes une société à l'origine de l'oralité, nous aurions dû orienter nos enseignements vers le développement de l'oral »<sup>17</sup>.

### **4.3. Perspectives**

Il existe un paradoxe dans les programmes de Français au secondaire au Burkina Faso.

Dans les dits programmes, apparaissent clairement des activités pouvant améliorer les compétences orales et communicatives des apprenants sans pour autant montrer aux enseignants la démarche à suivre pour y parvenir. L'encadrement pédagogique ainsi que l'équipe académique responsable de la formation des élèves stagiaires en français sont conscients de cette situation. Il y a de cela deux ans, un atelier a été organisé autour de la question et la décision avait été prise de produire un guide méthodologique pour l'enseignement de l'expression orale dans les classes du secondaire. Le processus s'est estompé entre temps. Ce n'est que cette année (2023) que la Direction de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue a repris le travail. L'impression du guide est effective depuis mars 2023<sup>18</sup>.

De l'avis des acteurs que nous avons interviewé dans le cadre du présent travail de recherche, ils sont tous unanimes à reconnaître qu'il faut attribuer à la didactique de l'oral une place de choix dans les programmes et dans les pratiques des enseignants de français. Ils fondent alors l'espoir que ce nouveau et tout premier guide méthodologique servirait comme outil didactique pour accompagner les enseignants à rendre effectif l'enseignement/apprentissage de l'expression orale dans les classes. Toutefois, cela pourrait encore prendre du temps compte tenu du fait qu'il faut au préalable organiser des sessions de formation à l'usage du guide à l'endroit des enseignants.

---

<sup>17</sup> Participant A

<sup>18</sup> Nous apprenons l'achèvement de l'impression du guide méthodologique de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale produit par la DEPFIC au moment des entretiens avec le Participant C.

Par ailleurs, les interviewés souhaitent une synergie d'actions, de collaboration étroite entre les acteurs de l'encadrement du Français au Ministère en charge de l'Education Nationale, les enseignants et enseignants-chercheurs de la didactique du français ainsi que les responsables de la formation initiale des élèves stagiaires de l'ENS. Pour notre part, nous nous posons la question fondamentale de savoir s'il sert vraiment de conserver un héritage qui ne répond plus aux besoins du présent.

Pourquoi continuer à dérouler le programme de Français à l'ENS alors que l'enseignement/apprentissage de l'Expression orale n'y est pas effective ? Quelle alternative envisager pour pallier cette situation ? Nous proposons une relecture en vue d'une réforme effective des programmes de Français afin de rendre autonome l'enseignement/apprentissage de l'Expression orale à l'ENS. C'est ainsi que les objectifs généraux de l'enseignement/apprentissage du Français pourront être atteints conformément aux instructions officielles au Burkina Faso.

### **Conclusion**

Le présent article est assorti d'une étude menée sur la didactique de l'expression-communication orale dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso. Ladite étude fait l'état des lieux de l'enseignement/apprentissage de l'oral dans les différents ordres d'enseignement du système éducatif burkinabè, de même qu'elle a révélé d'importantes difficultés que les apprenants rencontrent pour exprimer correctement leurs idées oralement en Français. Elle met en cause l'inexistence de méthodologie d'enseignement explicite de l'Expression orale au secondaire comme étant l'un des facteurs explicatifs de cette situation. Ce qui nous a amené à jeter un regard vers la formation initiale des enseignants de Français à l'Ecole Normale Supérieure. Il s'est agi de réaliser une analyse critique des programmes de Français afin de situer la place accordée à la didactique de l'oral.

La description des programmes de Français de niveau CAP/CEG et CAPES a permis d'avoir des précisions sur les intitulés

des matières et les volumes horaires y afférents. L'analyse montre qu'il n'existe pas de didactique de l'oral dans les programmes de Français de niveaux CAP/CEG. Au niveau des programmes de niveau CAPES, l'oral est enseigné à travers la Lecture méthodique. Il s'agit d'un cours qui porte sur l'oral dont les contenus ne ressortent pas clairement. En somme, l'analyse montre que les programmes de Français de niveau CAP/CEG et CAPES de l'ENS ne comportent pas d'intitulés explicites et clairs d'enseignement de l'expression orale ni de didactique de l'oral dont les contenus abordent les contours et les spécificités de l'oral comme objet d'enseignement.

Des perspectives ont été dégagées, notamment la relecture des programmes en vue d'accorder une place de choix à l'Expression orale et une synergie d'actions entre les acteurs de l'ENS (enseignants, enseignants-chercheurs et les équipes académiques) et l'encadrement des enseignants de Français.

### **Références bibliographiques**

ANNOOT, Emmanuelle, 2014, « De l'accompagnement à la pédagogie universitaire : Quels enjeux pour la formation des enseignants-chercheurs ? » *Revue formation et recherche*, n°77/vol.3 p. 17-28. Consulté le 25/10/2021 sur le lien <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2298>

ASSEMBLEE NATIONALE, 2007, *Loi n°13-2007/an portant loi d'orientation de l'éducation* : Assemblée Nationale du Burkina Faso.

BATIONO, Jean-Claude, 2014, « Plaidoyer pour des modules de didactique dans les UFR au Burkina Faso : Contribution à la qualité de la formation du métier de l'enseignant », *In Actes du 4<sup>e</sup> colloque international Education technologique, formation professionnelle et formation des enseignants*, Nzé, J-S. B. (dir), Marrakech, p. 459-467.

BATIONO, Jean-Claude et OUÉDRAOGO, Agnès, 2017, « Place de la didactique de la littérature dans la formation initiale des étudiants, des professeurs et des encadreurs pédagogiques de français au Burkina Faso », *In* : Bationo, Jean-Claude (dir.) : *Didactique de la littérature dans l'enseignement et l'apprentissage*

des langues étrangères en Afrique au sud du Sahara : regards croisés,  
p. 269-290.

BERENDT, Brigitte, 1994, « La formation des enseignants du supérieur à la didactique : informations sur les actions en Europe ». *Revue Recherche et formation*, n°15, p. 91-100.

BONKOUNGOU, Mamoudou, 2008, *De la problématique de l'enseignement/apprentissage et de l'évaluation de l'expression orale au cours élémentaire : cas des CEB de Saponé I et saponé II*. Mémoire inédit de fin de formation d'Inspecteur de l'enseignement du premier degré. Ecole Normale Supérieure de Koudougou.

DIABATÉ, Arouna, 2013, « Didactique des langues et approche par compétence : des aspects curriculaires à la formation des enseignants », *Liens*, n°17, p. 169-199. Consulté en ligne sur le lien [www.fastef.ucad.sn](http://www.fastef.ucad.sn), le 21 juin 2022.

DIABATÉ, Arouna, 2014, « Didactique du conte et enseignement-apprentissage du français langue de scolarisation à l'école élémentaire : état des lieux et perspectives », *Revue électronique internationale de sciences du langage*, n°21, p. 1-21, consulté en ligne sur le lien <https://www.sudlangues.sn/> le 22 juin 2022.

DIABOUGA, Yombo Paul et BAZONGO, Bagnikoué David, 2014, « Le financement de l'éducation au Burkina Faso : le défi de la scolarisation primaire universelle », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* n° 65, p. 111-120, consulté le 06 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ries/3698> ; DOI : 10.4000/ries.3698

KABORÉ, Guiédou Aïda, 2018, *L'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de français au post-primaire : Quels enjeux didactiques ?* Mémoire inédit de fin de formation d'Inspecteur de l'enseignement secondaire (option Français). Ecole Normale Supérieure de Koudougou.

KYELEM, Mathias et BARRO, Miss, 2007, « Formation initiale des enseignants du primaire et du secondaire au Burkina Faso : finalités, stratégies et réalités », in Karsenti, T. (dir). *La formation des enseignants dans la francophonie*, Montréal : AUF, p 80-92.

LAFONTAINE, Lizanne, 2005, « [La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire](#) ». *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, n°1/vol. 8, p. 95-109.

MARTEL, Virginie, 2007, « L'inédite portée de la méthode qualitative en science de l'éducation : Réflexion sur les défis de l'observation et de l'analyse cognitive de jeunes apprenants », *Recherches qualitatives*, n°3, p. 440-460.

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DU BURKINA FASO, 1989, *Programme de français pour le post-primaire de l'enseignement général. Ouagadougou* : Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique, Direction des inspections, inspection de français.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DU BURKINA FASO, 2004, *Le décloisonnement en classe de français au premier cycle. Ouagadougou* : Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique, Direction générale des inspections et de la formation des personnels de l'éducation, inspection de français.

PAGONI-ANDREANI, Maria, 1998, *De la description à l'explication : analyse d'un processus de construction des connaissances*, Paris, Presses universitaires du Septentrion. Consulté le 18 mai 2023 sur <https://books.google.bf/books?hl>

PASTRÉ, Pierre, 2007, « Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante », *Recherche et formation*, n° 56, p. 81-93.

RICHARD, Suzanne, 2006, « L'analyse de contenu pour la recherche en didactique de la littérature », *Recherche quantitative*, vol 26(1), p. 181-207. Consulté le 12/11/2021 sur <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

ROMAINVILLE, Marc, 2004, « Esquisse d'une didactique universitaire », *Revue francophone de gestion*, numéro spécial, p. 4-24.

SANON, R. C. (2011). *Contribution à l'amélioration de l'expression orale des élèves de 4<sup>ème</sup> en classe de français*. Mémoire inédit de fin de

formation d'inspecteur de l'enseignement secondaire (Option français). Ecole Normale Supérieure de Koudougou.

TOUGRI, Hamado, 2022, *Approche didactique de l'expression-communication orale en Français Langue Seconde dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso : Etat des lieux et perspectives de recherche*. Thèse de doctorat inédite, Université Norbert ZONGO de Koudougou. Koudougou.